

## HONORAIRES D'AGENCE

Tarifs au 01.01.2026

### VENTE

Honoraires non cumulable – A la charge de l'acquéreur

| PRIX DE VENTE              | HONORAIRES TTC* |
|----------------------------|-----------------|
| Au-delà de 2 000 000€      | 4%              |
| De 1 000 000€ à 1 999 999€ | 5%              |
| De 500 000 à 1 000 000€    | 5%              |
| De 400 000 à 500 000€      | 5%              |
| De 300 000 à 400 000€      | 5%              |
| De 200 000 à 300 000€      | Forfait 15 000€ |
| En deçà de 200 000€        | Forfait 12 000€ |

\**Honoraires dans le cadre d'un mandat 45 jours incluant les services suivants :*

*Communication support internet et presse, dossier diagnostics complet, vidéo bande-annonce, photographe professionnel, Home staging 3D, architecte d'intérieur, devis travaux et partenaire bancaire.*

*\*Honoraires identiques pour un mandat simple intégrant les services suivants : Communication supports internet, photographe professionnel.*

### LOCATION LOI 89

**Honoraires à la charge du bailleur** : 15,13€ / m<sup>2</sup> TTC + 1 mois de loyer charges comprises

**Honoraires à la charge du bailleur avec gestion** : 1 mois de loyer charges comprises

**Honoraires à la charge du locataire** : 15,13€ / m<sup>2</sup> TTC

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

**Etat des lieux de sortie** : 250 euros TTC

### LOCATION CODE CIVIL SECTEUR LIBRE :

**Honoraires à la charge du bailleur** : 1 mois de loyer charges comprises

**Honoraires à la charge du locataire** : 1 mois de loyer charges comprises

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

### LOCAUX PROFESSIONNELS :

**Honoraires à la charge du bailleur** : 10% HT HC du montant du loyer annuel

**Honoraires à la charge du locataire** : 10% HT HC du montant du loyer annuel

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

### GESTION LOCATIVE : bien résidentiel et local professionnel

#### **Honoraires de gestion :**

- Gestion classique : 6% HT du loyer charges comprises, à la charge du bailleur
- Garantie loyers impayés sur fonds propres : 6% HT + 3% H.T du loyer charges comprises à la charge du bailleur
- Frais administratifs à la charge du bailleur : 3.53€ H.T soit 4.24€ TTC / mois

**TVA en vigueur au 01.01.2026 : 20%**

L'adresse de Prestige Paris 7

Transaction – Location – Gestion locative

51 rue Cler – 75007 Paris – Tel : 01.45.01.76.10

HABITAT RL PRIVILEGE SARL au capital de 10 000€ - 834 478 844 RCS Paris – N°TVA intercommunautaire : FR16 8344 78844

Carte professionnelle CPI 7501 2018 000 037 108 délivrée par la CCI Paris Ile de France

Garant financier : SO.CA.F – 26, av. de Suffren – Cabinet immobilier indépendant

Commerçant indépendant, membre du réseau L'ADRESSE